

QUARTIER JARDIN PARISIEN

COMPTE-RENDU

COMITE DE PILOTAGE DU 28 JANVIER 2015

Présents :

Elu(e)s Délégué(e)s de quartier : Yves SERIE : Adjoint au Maire, chargé de l'urbanisme et de la démocratie Locale ; Colette HUARD, Adjointe au Maire, chargée du logement et de l'accèsion à la propriété ; Géraud DELORME, Conseiller municipal, délégué au développement durable.

Service Démocratie Locale : Anne PERRIER, Responsable de la vie associative, coopération décentralisée, fêtes et cérémonies, démocratie locale ; Marianne BOULET, Chargée de mission Démocratie Locale.

Membres du Comité de pilotage : Jean BURNICHON, Gérard CAUMONT, Daniel COLLEAUX, Philippe COULLIN, Jean-Claude GIRAUDON, Michel GUILVARD, Danièle HAIM BONNET, Monique HARIOT, Jean-Pierre HARIOT, Gilberte LEMAITRE, Joëlle MILCOS, Françoise MORGERE, Paul POIRIER, Willy WATTIGNY. Excusés : Thierry DANDRE, Sandrine DANDRE, Franck TAVERNIER, Paulette et Serge PAGNONI, Nora MUSSELANT.

I. Présentation du PLU : arbres et maisons remarquables

La réunion du Comité de pilotage est introduite par Yves Sérié, Adjoint en charge de l'urbanisme et de la Démocratie Locale, qui rappelle que la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) continue d'avancer à Clamart. Le 27 janvier 2015 avait d'ailleurs lieu à Hunebelle, dans le cadre de la concertation, une réunion publique de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), pièce constitutive du PLU. Ont été présentées, à travers le PADD, les orientations générales des politiques d'aménagement, urbaines, de paysage et de protection de l'environnement retenues par la Ville, suite au diagnostic établi par le bureau d'études et à la concertation menée avec les professionnels de l'aménagement, les institutions et les associations.

Suite à ce PADD, seront rédigés le règlement (avec le document graphique = le zonage) et les Orientations d'Aménagement et de Programmation ou OAP (définissent des actions ou opérations d'aménagement comme les entrées de ville par exemple). Le PADD est une pièce très importante du PLU car ses grandes orientations serviront de base pour la rédaction du règlement et des OAP. Yves Sérié rappelle par ailleurs les 7 réunions sur le PLU, organisées en novembre et décembre derniers par quartiers. Il précise par ailleurs que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le PLU vont être discutés lors du prochain Conseil municipal du 12 février 2015.

Dans le cadre de cette révision du PLU, sont répertoriés les arbres et maisons remarquables de Clamart. **Les Comités de pilotage sont donc invités, dans une logique de concertation, à participer à cette démarche en faisant part de leurs remarques et informations sur les arbres et habitats remarquables du quartier Jardin Parisien.** Le rôle du Comité de pilotage est de donner un avis ; le

document final étant fixé par le Conseil municipal. **Un Comité de pilotage spécifique sur le sujet sera donc prochainement organisé.** La date de réunion sera communiquée ultérieurement.

Par cette logique de concertation spécifique portant sur les arbres et maisons remarquables, Yves Sérié note que la Ville de Clamart s'inscrit ainsi parmi les premières villes de France à choisir cette démarche dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

II. Installation de caméras de vidéo-protection dans le quartier

Dans le cadre de sa politique en faveur de la prévention des risques, de la protection et sécurisation des personnes et des biens, de la salubrité de la voie publique, la Ville de Clamart a décidé la mise en place de nouveaux outils de prévention. Ainsi, la mise en œuvre d'un système de vidéo-protection a été décidée afin d'enrayer l'évolution de la délinquance et diminuer les risques de malveillance sur des zones prédéfinies. La première phase de déploiement des caméras est prévue pour le deuxième semestre de l'année 2015, soit vingt à trente caméras sur l'ensemble du territoire de Clamart dans un premier temps (une soixantaine au final). Sous la responsabilité de Jean-Marc Legrand, Chef de la Police municipale, Clamart devrait être équipée à terme d'une soixantaine de caméras de vidéo-protection.

Dans un souci de concertation, la Ville de Clamart associe et consulte ses habitants pour le déploiement quartier par quartier de caméras de vidéo-protection. **Le Comité de pilotage du quartier va donc constituer un groupe de travail spécifique sur ce sujet afin de rendre un avis sur la pertinence des lieux choisis pour l'implantation des caméras dans le quartier.** Des commerçants de quartier sont aussi associés à cette démarche ainsi que Clamart Habitat et 3 F. Yves Sérié, Adjoint au Maire précise que les dépenses afférentes ont été prévues au budget 2015. L'Etat participe au financement pour plus de la moitié au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour l'année 2015.

III. Question diverses / Tour de table

Pavillons brûlés. Le Comité de pilotage émet des inquiétudes quant au devenir de ces pavillons. Ils proposent, pour certains, de les raser ou les clôturer pour éviter que ces terrains soient éventuellement squattés. Etant propriétés de l'Etablissement Public Foncier, la Ville fera le nécessaire pour connaître les délais de démolition et de sécurisation de ces bâtiments.

Au sujet de LIDL. M. DELORME, Conseiller municipal délégué au développement durable indique qu'un rendez-vous est en cours de planification avec les responsables du magasin ainsi qu'avec l'Adjoint au commerce. De nouveaux panneaux ont été installés concernant le problème d'accès au LIDL mais le problème demeure (dangerosité de l'accès au magasin par rapport à la circulation automobile).

Proposition faite par le Comité de pilotage de constituer un petit groupe de travail concernant les arrêts de bus afin de faire des propositions pour être au plus près des besoins des habitants quant à la pertinence de certains arrêts de bus.

Site EDF. La Ville poursuit ses négociations avec EDF. La Ville maintient ses objectifs quant à la construction de logements, en tenant compte des orientations futures du Plan Local d'Urbanisme. Les Délégués de quartier affirment la volonté de la Municipalité d'en faire une zone d'habitat vivante, favorisant la mixité sociale, respectueuse de la vitalité de la vie du quartier.

Ligne à haute tension. La Ville est en cours d'appel d'offres sur ce dossier, suite aux préconisations du Ministère du Développement Durable pour constituer une demande d'éligibilité.

Futur tramway. Certains membres du Comité de pilotage font remarquer le manque d'informations générales sur l'avancée du projet, les aménagements prévus (voies douces). Les Délégués de quartiers informent que l'enquête publique va être lancée prochainement (mi 2015) par le Conseil Général et que la Municipalité soutient l'aménagement de voies douces.

Route de Chatillon. La réfection de cette route autour de la piscine est prévue par la Ville. La Ville, engageant elle-même les dépenses, a rencontré l'ONF dans le but d'obtenir la rétrocession de la route, mais cela engendrerait une procédure longue (entre 10 et 20 ans). La Ville doit signer une convention spécifique pour ces travaux avec l'ONF. L'Office National des Forêts a été relancé par la mairie à ce sujet. La question est posée notamment de la responsabilité quant à l'entretien de cette voie (hauteur des arbres par rapport aux câbles). Les acacias ont été arrachés car il y avait un risque de sécurité par rapport aux câbles.

Edition 2015 des Mini-puces du Jardin Parisien. La réflexion se poursuit concernant le choix de la date pour l'édition 2015. Problème d'enchevêtrement des manifestations pour les services municipaux pendant le week-end qui est chargé en festivités. Les membres du Comité de pilotage font remarquer leur souhait du maintien de l'édition des Mini-puces à la même date afin de bénéficier de l'attractivité du Forum. Il a été décidé pour 2015 de maintenir la date habituelle.

Parking du stade de la Plaine : le Comité de pilotage note que la route est impraticable (boue) gênant ainsi l'accès au terrain synthétique. Les membres du Comité de pilotage émettent des propositions quant à l'aménagement futur de tribunes. Les services et les élus sont actuellement à l'étude d'un projet pour ce parking. En cours d'étude par les services techniques. L'objectif étant d'augmenter la capacité de stationnement et en améliorer l'organisation.

Carrefour Beauguard. Problèmes concernant des panneaux installés dans la mauvaise direction (Maison de Chateaubriand). Sujet à revoir avec le nouveau prestataire. Panneaux appartenant au Conseil Général qui a été saisi de cette question.

Petit square du tramway. Problème de vitesse des vélos par rapport aux piétons.

Des questions sont soulevées par le Comité de pilotage concernant le bois de Clamart suite à l'abattage d'arbres récemment sur une parcelle de la forêt. Les Délégués indiquent que la Municipalité s'est entretenue dernièrement avec l'ONF. Le dialogue semble difficile depuis de nombreuses années mais les Elu(e)s réaffirment leur attachement à la préservation de cette forêt.

Madame HARIOT tient à remercier les services de la Mairie ainsi que le personnel du Commissariat pour la qualité de leur accueil.

La séance est levée.

XXXXXX